

Contenu

PRESENTATION DE GENERATIONS FUTURES.....	3
SYNTHESE.....	4
INTRODUCTION	5
L'ENQUETE EXPERT 1.....	6
POURQUOI CETTE ENQUETE ?.....	6
CIBLER LES INSECTICIDES	7
PRESENTATION DE LA METHODOLOGIE : CHOIX DES MOLECULES, DES PRODUITS ET DE LA POPULATION CIBLEE	8
LES MOLECULES RECHERCHEES.....	8
LA POPULATION CIBLEE ET LES PRODUITS ALIMENTAIRES - NON ALIMENTAIRES	10
LES RESULTATS	12
IMAGE D'ILLUSTRATION.....	14
DEMANDES.....	16
MISE EN GARDE SUR LES LIMITES DE L'ENQUETE.....	17
CE QU'IL FAUT SAVOIR DE MANIERE GENERALE	18
CONTEXTE GENERAL SUR LES PESTICIDES	18
LE MARCHÉ	18
LA REGLEMENTATION.....	18
LES PESTICIDES PERTURBATEURS ENDOCRINIENS	19
L'ALIMENTATION : LES CEREALES A PAILLE.....	20
LA CULTURE DU BLE INTENSIVE ET LES PESTICIDES.....	20
RESIDUS DE PESTICIDES DANS LES CEREALES	20
LA CONSOMMATION DE CEREALES PAR LES ENFANTS	21
LES BIOCIDES : INSECTICIDES MENAGERS	21
PRESENTATION / DEFINITION.....	21
REGLEMENTATION.....	22
LES PESTICIDES AUTORISES AU JARDIN	22
LE MARCHÉ	22
REGLEMENTATION.....	23
LES ACARICIDES EN LITERIE.....	23

REGLEMENTATION.....	23
LES LOTIONS ET SHAMPOINGS ANTIPARASITAIRES	24
REGLEMENTATION.....	24

ANNEXES **25**

1. LISTE DES PRODUITS COMMERCIAUX ETUDIES DANS LE CADRE DE CETTE ENQUETE.....	25
2. ANALYSES DETAILLEES DES RESIDUS DE PESTICIDES DES PRODUITS ALIMENTAIRES TESTES.....	27
3. PRODUITS BIOCIDES COMMERCIAUX – INSECTICIDES MENAGERS ETUDIES DANS CETTE ENQUETE CONTENANT 1 OU PLUSIEURS ORGANOPHOSPHORES OU PYRETHRINOÏDES, SUSPECTES D’ETRE PE.....	28
4. PRODUITS ANTIPARASITAIRES A USAGE VETERINAIRE ETUDIES DANS CETTE ENQUETE CONTENANT 1 OU PLUSIEURS ORGANOPHOSPHORES OU PYRETHRINOÏDES, SUSPECTES D’ETRE PE.....	31
5. LES INSECTICIDES EAJ ETUDIES CONTENANT 1 OU PLUSIEURS ORGANOPHOSPHORES OU PYRETHRINOÏDES, SUSPECTES D’ETRE PE – SELON E-PHY.....	32
6. PRODUITS ANTIPARASITAIRES A USAGE HUMAIN OU DE TRAITEMENT DE LITERIE/TEXTILES ETUDIES DANS CETTE ENQUETE CONTENANT 1 OU PLUSIEURS ORGANOPHOSPHORES OU PYRETHRINOÏDES, SUSPECTES D’ETRE PE.....	34
7. LETTRE TYPE AUX SUPERMARCHES ET REPONSES	35

Présentation de Générations Futures

Générations Futures est une association loi 1901, sans but lucratif et agréée par le ministère de l'Ecologie. Cette association est spécialisée dans la question des pesticides, tout particulièrement sur les risques sanitaires et environnementaux associés à ces toxiques et sur les alternatives à leur utilisation. Pour dénoncer l'impact et l'exposition aux pesticides, Générations Futures mène régulièrement des campagnes d'analyses, notamment à partir de denrées alimentaires comme ce fut le cas en 2008 sur le raisin, le vin et plus récemment, en 2010 et 2011, avec la campagne "Menus toxiques"¹ qui testait les repas d'une journée type d'un enfant ainsi qu'une enquête - APACHE - sur la présence de pesticides agricoles dans les cheveux de salariés viticoles et de riverains des vignes².

Plus d'information sur <http://www.generations-futures.fr>



Nos soutiens pour EXPERT 1 : Pour réaliser ce premier volet de l'étude EXPERT, qui comptera 2 autres rapports, nous pouvons compter sur le soutien de l'Environmental Exposure and Health Initiative et de nos fonds propres (77%), du réseau européen PAN Europe (7,6%) et de la fondation Léa Nature (15,4%).

¹ Menustoxiques.fr

² Le rapport complet ici <http://www.generations-futures.fr/pesticides/lenquete-apache-analyse-de-pesticides-agricoles-dans-les-cheveux.html>

Synthèse

Enquête EXPERT 1 EXposition aux Pesticides PERTurbateurs endocriniens

*Quelles expositions des enfants aux insecticides perturbateurs endocriniens au quotidien?
1er volet de l'enquête de Générations Futures sur les pesticides perturbateurs endocriniens.*

Pesticides PE. Les perturbateurs endocriniens (PE) sont des substances étrangères à l'organisme qui peuvent avoir des effets néfastes sur l'organisme d'un individu ou sur ses descendants. Le fœtus et le jeune enfant sont les plus menacés par ces substances. De nombreux pesticides ou biocides sont des perturbateurs endocriniens avérés ou fortement suspectés.

Agir maintenant. Afin de montrer l'urgence de l'action préventive dans ce domaine des PE, Générations futures a décidé de réaliser une série de plusieurs rapports basés sur des analyses et enquêtes fouillées montrant l'omniprésence de très nombreux pesticides PE dans notre environnement qui engendre une exposition très importante de la population à ces PE : ce sont les rapports EXPERT (pour EXposition aux Pesticides PERTurbateurs endocriniens).

Un rapport ciblé. Le rapport EXPERT 1³ démontre que nous sommes quotidiennement exposés à des insecticides perturbateurs endocriniens de deux familles connues : les organophosphorés et les pyrèthriinoïdes. Cette exposition peut être alimentaire (EXPERT 1 étudie la contamination par ces insecticides PE de produits à base de céréales), mais aussi par l'exposition à des insecticides ménagers, pour le jardin, la literie, les textiles, à usage vétérinaire ou humain (voir l'image d'illustration page 14).

- Pour les produits alimentaires à base de céréales, **75% des échantillons analysés⁴ contiennent des résidus de pesticides – sans dépassement des LMR - et sur ces 75%, tous contiennent une ou plusieurs substances, organophosphorées ou pyrèthriinoïdes, suspectées d'être perturbatrices du système endocrinien.**
- Pour les produits non alimentaires, **sur les 181 produits commerciaux étudiés dans ce rapport, 108 contenaient - au moment des relevés – une ou plusieurs substances organophosphorées ou pyrèthriinoïdes, suspectées d'être PE.**

« Il est urgent d'agir dès aujourd'hui pour réduire au maximum l'exposition du public à ces substances perturbateurs endocriniens. C'est à cette réduction de l'exposition aux perturbateurs endocriniens de la population qu'a appelé le Parlement européen par l'adoption le 14 mars 2013 du rapport Westlund sur la protection de la santé publique contre les PE. » déclare François Veillerette, porte-parole de Générations Futures.

« Notre rapport permet de prendre clairement conscience de l'exposition ubiquitaire à des insecticides PE. Son but ultime est de faire prendre conscience à nos responsables politiques de l'urgence d'une action préventive dans ce domaine. Nous remettrons officiellement ce rapport, et les suivants, au comité qui travaille sur la mise en place de la future Stratégie Nationale sur les PE lors de la réunion du 22 mars ainsi qu'aux différents ministères concernés pour que demain aucun organisme ne contienne de perturbateurs endocriniens et ce afin de protéger la santé des enfants à naître » conclut-il.

³ Retrouvez le rapport complet sur <http://www.generations-futures.fr/pesticides/etude-expert-1-exposition-aux-pesticides-perturbateurs-endocriniens>

⁴ Les produits analysés contenant des résidus de pesticides sont les biscuits BN blé complet fourrés à la fraise, biscuits Petit déjeuner Belvita, céréales complètes Chocapic, céréales complètes Spécial K 3, pain complet Carrefour, Pain de mie Harris, pâtes Spaghetti Panzani, viennoiserie Croissants Pasquier, viennoiserie Doowap brioche pépites de chocolat.

Introduction

Les perturbateurs endocriniens (PE) sont des substances d'origine naturelle ou artificielle étrangères à l'organisme. Elles peuvent interférer avec le fonctionnement du système endocrinien et induire de nombreux effets néfastes sur l'organisme d'un individu ou sur ses descendants, que ce rapport détaille plus loin. Le fœtus et le jeune enfant sont donc les plus menacés par ces substances. De nombreux pesticides ou biocides sont des perturbateurs endocriniens avérés ou fortement suspectés.

Il est urgent d'agir dès aujourd'hui pour réduire au maximum l'exposition du public à ces substances PE. C'est à cette réduction de l'exposition aux perturbateurs endocriniens de la population qu'appelle ainsi le Parlement européen par l'adoption le 14 mars 2013 du rapport Westlund sur la protection de la santé publique contre les perturbateurs endocriniens. Ce rapport exige entre autres la réduction des expositions aux PE et une révision de la stratégie européenne sur les PE tournée vers l'action préventive. Les eurodéputés français votants l'ont tous approuvé. La France, de son côté, prépare sa stratégie nationale sur les PE, que nous espérons très ambitieuse, car dans ce dossier l'UE a le regard tourné vers notre pays, qui se doit d'avoir une position de leader sur cette question majeure de santé environnementale.

Afin de montrer l'urgence de l'action préventive dans ce domaine des PE, Générations futures a décidé de réaliser une série de plusieurs rapports basés sur des analyses et enquêtes fouillées montrant l'omniprésence de très nombreux pesticides PE dans notre environnement qui engendrent une exposition très importante de la population à ces PE : ce sont les rapports EXPERT

(pour EXposition aux Pesticides PERTurbateurs endocriniens) dont vous tenez le premier opus entre les mains.

Le rapport EXPERT 1 démontre que nous sommes quotidiennement exposés à des insecticides perturbateurs endocriniens de deux familles connues : les organophosphorés et les pyrèthrinoides. Cette exposition peut être alimentaire (le rapport EXPERT 1 étudie la contamination par ces insecticides PE de produits à base de céréales), **mais aussi par l'exposition à des insecticides ménagers, pour le jardin, la literie, les textiles, à usage vétérinaire ou humain. Le rapport permet de prendre clairement conscience de l'exposition ubiquitaire à ces insecticides PE.** Son but ultime est de faire prendre conscience à nos responsables politiques de l'urgence d'une action préventive dans ce domaine.

Le 22 mars le comité de suivi de la Stratégie Nationale sur les Perturbateurs Endocriniens, auquel Générations Futures appartient, se réunira pour la 2^e fois. Il travaillera à la préparation de la Stratégie Nationale qui sera rendue publique en juin prochain. Ce premier rapport EXPERT se veut une contribution aux travaux de ce comité de suivi, afin qu'il ne perde pas de vue l'urgence d'une action très ambitieuse en matière d'exposition aux PE. Notre demande est simple et basée sur un objectif à terme ambitieux : **demain aucun organisme ne devra contenir de perturbateurs endocriniens afin de protéger la santé des enfants à naître...** Cet objectif est, rappelons-le, celui que défendait John Kerry*, actuel Secrétaire d'Etat des Etats Unis alors Sénateur, dans une proposition de loi en 2009 !

*Le projet de loi de J Kerry proposait entre autres de :

- Promouvoir la santé de la famille et la perpétuation de l'espèce humaine en tant qu'objectif national primordial, tout en reconnaissant que, pour protéger l'embryon, le fœtus et le nourrisson pendant leurs phases de développement les plus vulnérables, le corps des parents doit être exempt de PE avant la conception, pendant la gestation et durant la lactation ;
- Eviter une exposition nocive aux PE dans les foyers, les lieux de travail, les écoles, les véhicules de transport publics et privés, l'environnement des aires de loisirs intérieur et extérieur, ainsi que dans l'eau potable, les aliments et les produits de consommation ; (VF réalisée par le Réseau Environnement Santé).

L'enquête EXPERT 1

Pourquoi cette enquête ?

La question des perturbateurs endocriniens est aujourd'hui devenue centrale dans les débats touchant à la santé environnementale.

La France prépare pour juin 2013 sa stratégie nationale sur les PE. Mais c'est sans doute au niveau européen que les enjeux seront les plus importants dans les mois qui viennent.

L'Union Européenne vient de réviser ses règles d'homologation des pesticides en 2009 en édictant un nouveau Règlement sur la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques (Règlement EC 1107/2009, appliqué en juin 2011). Pour la première fois, ont été adoptés dans le cadre de ce Règlement des « critères d'exclusion » de certaines substances présentant des dangers intrinsèques pour la santé ou l'environnement.

Pour les perturbateurs endocriniens, le principe est qu'une substance pesticide ne peut pas être approuvée si elle a « des effets perturbateurs endocriniens pouvant être néfastes pour l'homme, à moins que l'exposition de l'homme à cette substance ne soit négligeable. »

La Commission européenne devra proposer une définition des PE qui seront concernés par cette exclusion fondée sur des critères scientifiques d'ici

au 14 décembre 2013. Les enjeux sont évidemment très importants pour l'industrie car la définition des PE à exclure qui sera arrêtée servira de base également à d'autres législations européenne, comme la Directive biocide ou REACH, et ce dans un souci d'harmonisation. On s'en doute, les lobbies s'activent donc en coulisse pour essayer de faire adopter la définition des PE, devant être exclus, la plus restrictive possible. Des pays ayant des intérêts industriels importants dans ce domaine comme l'Allemagne ou l'Angleterre sont aussi favorables à une définition restrictive des PE à exclure.

Parce que les enfants (en passant du fœtus, puis aux bébés et aux jeunes enfants) sont considérés comme des populations particulièrement vulnérables face aux dangers des perturbateurs endocriniens, notre association a considéré qu'il était de son devoir d'analyser quelles étaient les diverses sources potentielles d'expositions aux pesticides PE auxquels pouvaient se trouver confrontés nos enfants dans leur vie quotidienne.

Le premier volet de notre enquête c'est tout particulièrement intéressé aux INSECTICIDES classés comme des perturbateurs endocriniens.

L'enquête EXPERT – une enquête à multiples facettes

Notre travail dans le cadre de cette enquête EXPERT va s'articuler autour de plusieurs aspects.

- Volet 1 : Mars 2013 – Les insecticides PE : l'exposition quotidienne des enfants
- Volet 2 : A découvrir entre mai et juin 2013
- Volet 3 : A découvrir à l'automne

Cibler les insecticides

Pourquoi cette étude cible-t-elle l'exposition environnementale aux insecticides organophosphorés et aux insecticides de la famille des pyréthrinoïdes ?

Ces familles d'insecticides sont surtout connues pour leurs propriétés neurotoxiques, qui font leur efficacité pour détruire les insectes qu'elles ciblent.

Bien moins connue est en revanche la capacité de ces insecticides à perturber le système hormonal, propriété que l'on croit à tort réservée à d'autres familles de pesticides. **De nombreux organophosphorés et pyréthrinoïdes sont en effet considérés de nos jours par les scientifiques comme des perturbateurs endocriniens**, ainsi que le montre une revue de la bibliographie scientifique parue en 2011⁵. Les auteurs de cette revue ont examiné 49 études utilisant différentes approches épidémiologiques et différentes méthodes d'évaluation d'exposition basées sur l'étude de biomarqueurs dans les urines ou le sang étaient employées.

Résultats : en ce qui concerne de pesticides organophosphorés, les études passées en revue suggèrent des effets négatifs de l'exposition prénatale à ces pesticides sur le développement neurologique et la reproduction masculine. Des dommages à l'ADN et des problèmes à la naissance ont également été associés à l'exposition aux insecticides organophosphorés. En ce qui concerne l'exposition aux pyrethrinoïdes les effets étudiés étaient essentiellement des effets sur la reproduction masculine (qualité du sperme, dommages à l'ADN des spermatozoïdes et troubles des hormones de reproduction).
Conclusions : les études ont fourni des preuves soutenant l'hypothèse que l'exposition aux

pyréthrinoïdes est associée à des effets négatifs sur le système reproducteur masculin.

Nous avons donc choisi de réaliser une enquête sur l'exposition humaine à ces insecticides PE à travers une partie de notre alimentation (produits à base de céréales) et des produits insecticides employés comme biocides à la maison, en médecine vétérinaire ou comme antiparasitaire chez l'homme.

A ces 2 familles d'insecticides nous avons également adjoint le pipéronyl butoxide (PBO), parce qu'il est un synergisant très souvent utilisé en association avec les pyréthrinoïdes afin d'accroître leur efficacité tant pour la conservation des grains qu'en usage ménager. Le PBO est lui-même suspecté d'être un perturbateur endocrinien (voir encart sur le PBO page 9).



© Jus2Pom - Fotolia.com

⁵ M. Koureas et al. / Toxicology Letters 210 (2012) 155– 168, 2011

Présentation de la méthodologie : choix des molécules, des produits et de la population ciblée

Les molécules recherchées

Il n'existe pas à ce jour de classification officielle de pesticides perturbateurs endocriniens (PE) en Europe même si l'UE s'est dotée d'une Stratégie sur les perturbateurs endocriniens dès 1999. Le débat scientifique et réglementaire européen tourne d'ailleurs actuellement autour de la définition de ce qu'est un PE depuis que le nouveau règlement sur la mise en marché des pesticides (Reg 1107/2009) prévoit une exclusion de certains pesticides PE. Néanmoins, dans l'attente des résultats de ces travaux, l'Union européenne a déjà défini une liste de substances ayant des effets perturbateurs endocriniens (PE) avérés (effets sur un organisme entier) ou suspectés (effets cellulaires)⁶ en fonction des connaissances actuelles. C'est cette liste que nous utilisons ici pour retenir les pyréthriinoïdes perturbateurs endocriniens dans notre rapport.

PIPERONYL BUTOXIDE (PBO)

Le Pipéronyl butoxide n'est pas considéré comme un pesticide en tant que tel. Il est classé comme synergisant de nombreux pesticides comme les pyrethrines les pyrethriinoïdes ou la roténone. En effet, ajouté à ces insecticides, le PBO bloque les processus naturels de détoxification des ravageurs en inhibant les enzymes cytochromes P 450, qui normalement détoxifient les pesticides chez de nombreux ravageurs.

Concernant les organophosphorés, certaines molécules sont déjà notées par ce rapport européen comme étant des PE. C'est le cas du fenitrothion, du quinalphos, de l'ométhoate, de l'acéphate, du phosphamidon, du mevinphos, du malathion, du parathion, du diazinon, du diméthoate. Néanmoins, de très récents travaux scientifiques (années 2010 et suivantes) soulignent que de nombreux autres insecticides organophosphorés doivent être considérés comme des perturbateurs endocriniens et donc ajoutés à cette liste⁷. Nous retiendrons en plus des OP figurant dans le document DHI 2007 le pirymiphos methyl (anti androgène selon Kortenkamp et al 2011) et le chlorpyrifos methyl (anti androgène selon Kitamura et al, 2010).

PYRETRES, PYRETHRINES ET PYRETHRINOÏDES ?

Le pyrèthre est un insecticide végétal qui est extrait des fleurs de pyrèthre de Dalmatie (*Tanacetum cinerariifolium*). Le terme "pyrèthre" désigne la poudre extraite de ces fleurs (qui sont une variété de chrysanthème.)

Le terme "pyréthrines" désigne les six composés actifs contenus dans cette poudre : Pyréthrines I et II, Cinérines I et II et Jasmolines I et II . Parmi ces pyréthrines seule la 'pyréthrine II' (n° de CAS 121-29-9) est classée perturbateur endocrinien catégorie 2 par notre document européen de référence.

Les pyréthriinoïdes sont des produits de synthèse à ne pas confondre avec les pyrèthrines, d'origine naturelle. Les pyréthriinoïdes PE que nous retenons sont celles citées en catégories 1 ou 2 dans le document de référence DHI 2007: Resmethrine, Deltamethrine, Cyhalothrine, Bifenthrine, Bioallethrine, Fenothrine, Permethrine, Cypermethrine.

⁶ Etude DHI 2007 pour la DG Environment : 'Study on enhancing the Endocrine Disrupter priority list with a focus on low production volume chemicals'

⁷ 'Widely Used Pesticides with Previously Unknown Endocrine Activity Revealed as in Vitro Antiandrogens' Kortenkamp et al. Environ Health Perspect 119:794–800 (2011). Et 'Organophosphates as endocrine disrupters' Kitamura et al. 2010

La liste des insecticides PE recherchés dans notre travail sera donc la suivante

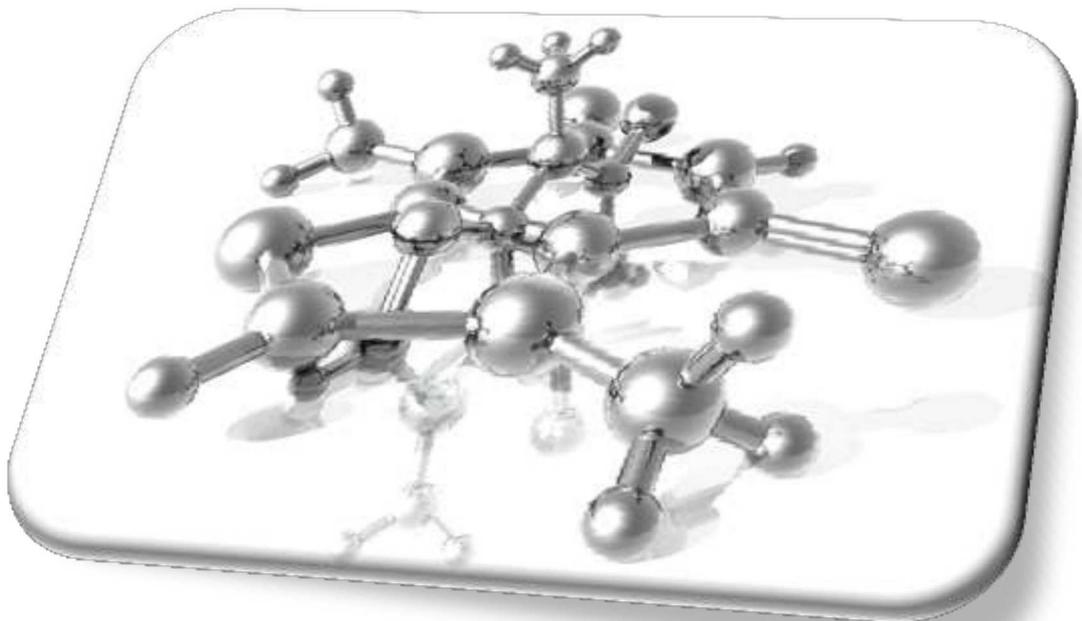
ORGANOPHOSPHORES :

- Acéphate
- Chlorfenvinphos
- Chlorpyrifos methyl
- Diazinon
- Dimethoate
- Fenitrothion
- Malathion
- Methyl parathion
- Mevinphos
- Omethoate
- Parathion
- Phosphamidon
- Pirympipos methyl
- Quinalphos

PYRETHRINOÏDES :

- Bifenthrine
- Bioallethrine
- Cyhalothrine
- Cypermethrine
- Deltamethrine
- Fenothrine
- Permethrine
- Resmethrine
- Pyrethrines
- +
- Pipéronyl butoxide (PBO)

© Strikker - Fotolia.com



La population ciblée et les produits alimentaires - non alimentaires

Populations vulnérables

Généralisations Futures s'est intéressé à l'exposition quotidienne des enfants – nés ou à naître – aux insecticides susceptibles d'être perturbateurs endocriniens via diverses sources d'exposition potentielles.

Nous ciblons ici les enfants et les femmes enceintes car comme le soulignait Mme I. Leclercq, Ministre de l'environnement Delphine Batho lors de son discours d'ouverture en ouverture du colloque international sur les perturbateurs endocriniens des 10 et 11 décembre 2012 :

« Les populations vulnérables en particulier doivent être informées des précautions à prendre pour diminuer leur exposition. »

Ecrit qui faisait écho au discours du Président Hollande lors de l'ouverture de la conférence environnementale le 14/09/12 où celui déclarait :

« Nous découvrons chaque jour un peu plus les risques associés à des polluants mal appréhendés comme les perturbateurs endocriniens qui agissent sur la fertilité ou la croissance. Ce sont des questions de société essentielles pour les Français qui veulent être informés, prévenus, protégés, on les comprend, pour ce qui concerne notamment la santé de leurs enfants. »

Exposition à des produits de consommation courante

Dans notre enquête, notre objectif est de montrer, en illustrant avec des exemples concrets, comment un enfant peut être exposé quotidiennement à domicile à des insecticides suspectés d'être des PE notamment par:

- **son alimentation.** Pour cet aspect-là nous nous sommes concentrés sur des aliments quotidiennement consommés par les enfants et qui font partie des aliments préférés de ces derniers à savoir les céréales au sens large. L'enfant étant susceptible de manger un de ces types d'aliments à chaque repas : à savoir, le matin au petit-déjeuner avec des céréales ou du pain, le midi avec des pâtes alimentaire et /ou du pain, au goûter avec des biscuits et/ou du pain et le soir comme pour le midi des pâtes alimentaires et/ou du pain.
- **des insecticides ménagers** - dit biocides - utilisés pour se débarrasser des divers insectes rampants ou volants, et utilisés sous forme de bombes aérosol, en spray, en diffuseurs électriques ou en gel.
- **des antiparasitaires à usages vétérinaires** (colliers antipuces et autres sprays ou lotions)
- **des antiparasitaires à usages humains** comme les lotions, sprays et shampoings anti-poux
- **les pesticides autorisés au jardin** pour se débarrasser des insectes « nuisibles » sous forme de granules, de produit en poudre ou soluble à pulvériser.
- ou encore **des acaricides** utilisés dans les textiles de literies (matelas, linges de lit, oreillers, couettes etc.) – dans ce cas-là il faut distinguer les produits vendus (souvent dans les rayons biocides) et les produits qui imprègnent directement les tissus et matelas appliqués par les fabricants eux-mêmes.

Alimentaire

Pour la partie alimentaire nous avons sélectionné, dans divers supermarchés, des produits de grandes marques vendues dans la plupart des supermarchés français et susceptibles aussi d’être vendus en Europe.

Nous avons fait faire des analyses par un laboratoire agréé⁸ afin de rechercher les résidus de pesticides potentiellement présents dans ces denrées alimentaires.

- ✓ Barre de céréales Grany
- ✓ Barre de céréales special K
- ✓ Biscuits BN blé complet fourrés à la fraise
- ✓ Biscuits Petit déjeuner Belvita
- ✓ Céréales complètes Chocapic
- ✓ Céréales complètes Spécial K 3
- ✓ Pain complet Carrefour
- ✓ Pain de mie Harris
- ✓ Pâtes Farfalle Barilla
- ✓ Pâtes Spaghetti Panzani
- ✓ Viennoiserie Croissants Pasquier
- ✓ Viennoiserie Doowap brioche pépites de chocolat

Non alimentaire

Pour les autres produits, nous avons effectué des relevés entre décembre 2012 et mars 2013 sur étiquette en magasins et nous avons en plus – quand cela était possible parce que les données étaient en ligne – recoupé avec des bases de données officielles (comme pour les pesticides utilisables au jardin avec la base e-phy ou encore les biocides ici helpdesk-biocides.fr) et fait des recherches sur des sites spécialisés (notamment les parapharmacies proposant des ventes en ligne de certains produits ou encore les sites des grandes surfaces ou des enseignes spécialisées en jardinerie et bricolage).

Nous avons fait un relevé de 181 produits commerciaux⁹.

⁸ Ce laboratoire est accrédité par BELAC pour l’analyse des contaminants dans les denrées alimentaires, a obtenu le certificat 057-TEST et il est certifié par différents ministères au niveau européens, notamment la Direction Générale de l’Alimentation pour la France.

⁹ Voir la liste en annexe 1

Les résultats

Pour les produits alimentaires

Nous avons prélevé dans un supermarché diverses denrées alimentaires à base de céréales. Il s'agit de produits transformés de consommation courante. Si les résultats montrent qu'il n'y a aucun dépassement des Limites Maximales en Résidus (LMR), **l'on constate cependant que 75% des échantillons analysés* contiennent des résidus de pesticides et sur ces 75%, tous contiennent une ou plusieurs substances, organophosphorées ou pyréthriinoïdes, suspectées d'être perturbatrices du système endocrinien** (voir tableau annexe 2).

Ces statistiques sont tout à fait cohérentes avec les données de la Direction des Fraudes (DGCCRF) et les enquêtes de surveillance des résidus de pesticides présents dans les aliments (voir les données contextuelles page 19).

*Les produits analysés contenant des résidus de pesticides sont les biscuits BN blé complet fourrés à la fraise, biscuits Petit déjeuner Belvita, céréales complètes Chocapic, céréales complètes Spécial K 3, pain complet Carrefour, Pain de mie Harris, pâtes Spaghetti Panzani, viennoiserie Croissants Pasquier, viennoiserie Doowap brioche pépites de chocolat.



Pour les produits non-alimentaires

Sur les 181 produits commerciaux étudiés dans ce rapport, 108 contenaient - au moment des relevés – une ou plusieurs substances organophosphorées ou pyréthriinoïdes, suspectées d'être PE.

Cette liste comprend certains produits de jardin mais il faudra ajouter à cette liste les produits de jardin ayant la mention Emploi Autorisé au Jardin (voir l'info sur cette mention page 21) pour lesquels un relevé sur la base de données officielle e-phy a été fait. À noter, qu'il y a des différences entre le nom homologué et celui qui est ensuite utilisé pour des usages commerciaux.

Les insecticides ménagers ou biocides (TP 18)

Pour les insecticides ménagers nous avons fait un relevé de 58 produits contenant une ou plusieurs substances, organophosphorées ou pyréthriinoïdes, suspectées d'être PE. Généralement, on retrouve de nombreuses molécules différentes dans les insecticides ménagers.

Les molécules PE régulièrement retrouvées sont la bifenthrine, la cyperméthrine, la deltaméthrine, la perméthrine, et le Pyperonyl butoxyde (PBO).

En annexe 3, le tableau détaillé de ce que nous avons retrouvé d'après nos relevés (en jaune les molécules suspectées d'être des PE).



© aleciccotelli - Fotolia.com

Les antiparasitaires à usage vétérinaire

Le travail effectué sur cette partie nous a permis de constater qu'il y avait de nombreuses différences entre les produits antiparasitaires utilisés pour les chiens et ceux pour les chats.

Nous n'avons en effet retrouvé aucun produit pouvant contenir un insecticide suspecté d'être PE de notre liste dans les colliers, shampoings et lotions antiparasitaires pour les chats. Attention, cela n'empêche pas de retrouver des molécules problématiques comme le fipronil présents dans de nombreux produits.

Les antiparasitaires à usage humain

Nous devons noter ici que certaines grandes marques, présentes en grandes surfaces, ont fait des efforts pour retirer de leur gamme d'antiparasitaires à usage humain les insecticides chimiques.

Désormais, les méthodes et les produits utilisés sont avant tout faits pour étouffer les poux et les tiques. Il y a aussi de plus en plus de méthodes mécaniques pour se débarrasser de ces parasites.

Il n'en demeure pas moins **qu'on trouve encore sur le marché, et notamment sur certains sites spécialisés, certaines lotions qui contiennent des insecticides organophosphorés ou pyréthrinoïdes suspectés d'être des PE comme le malathion ou encore de la bifenthrine dans des bombes pour traiter les textiles et oreillers.**



© jpopeck - Fotolia.com

En revanche, **nos amis les chiens sont eux exposés à divers insecticides susceptibles d'être des PE.**

Nous avons trouvé 15 produits vétérinaires pour chien contenant des organophosphorés ou pyréthrinoïdes, suspectés d'être PE sur des sites d'achat en ligne (voir le détail en annexe 4). **Les molécules suspectées d'être des PE retrouvées sont la permethrine, la deltaméthrine, la bifenthrine, la bioallethrine ou encore le PBO.**

Les insecticides autorisés pour le jardin amateur

Pour cette partie nous avons fait un relevé de l'ensemble des Autorisations de Mise sur le Marché ayant la mention Emploi Autorisé au Jardin à partir de la base e-phy du ministère de l'Agriculture. La mention EAJ couvre près de 1100 AMM. Parmi ces produits nous n'avons extrait que les insecticides contenant 1 ou plusieurs organophosphorés ou pyréthrinoïdes suspectés d'être PE.

Nous avons trouvé 30 AMM pour des insecticides EAJ contenant 1 ou plusieurs organophosphorés ou pyréthrinoïdes suspectés d'être PE (voir l'annexe 5). Il faut savoir que cela correspond à beaucoup plus de marques commerciales puisqu'une AMM peut ensuite être affectée à différentes marques avec des noms commerciaux plus attractifs/explicites pour le client.

Notre liste permet de constater que les substances actives insecticides organophosphorées ou pyréthrinoïdes suspectées d'être PE les plus retrouvées sont la cyperméthrine et le PBO. Certains produits contiennent aussi de la deltaméthrine, du diazinon, du chlorpyrifos-éthyl et du diméthoate.

Nos relevés de terrains, et sur des sites internet spécialisés (jardinerie ou magasin de bricolage), nous ont eux permis de constater qu'on pouvait

retrouver aisément en rayon ce type de produits notamment ceux à base de deltaméthrine, cyperméthrine et contenant aussi du PBO.

Les acaricides pour les textiles et la literie

De nombreux matelas peuvent être traités «anti-acariens» à l'aide de biocides de synthèse.

Si certains matelas ou procédés revendiquent une protection naturelle (latex naturellement anti-acarien) ou sans l'aide de produit chimiques de synthèse (remplacé par des traitements naturels), il est très difficile de connaître dans les faits les pratiques et de savoir ce que recouvrent certains procédés mis en avant par les revendeurs et/ou fabricants de matelas.

Nous avons d'ailleurs posé la question à l'une des marques qui semble avoir une place prépondérante sur le marché de la literie afin de connaître ce qui se cachait derrière le procédé

Microstop[®]. La réponse que nous avons reçue dans un premier temps était des plus surprenantes. L'entreprise demandait à valider notre communication comme condition à toute information de leur part. Nous avons bien sûr répondu qu'il n'était pas dans nos habitudes de faire valider par les industriels les messages que nous souhaitions diffuser. Suite à ce dernier message nous avons finalement obtenu la réponse à notre demande. D'après la FDS transmise la substance utilisée n'est pas classée dans notre liste des PE suspectés.

Ce que nous avons constaté en revanche au travers de relevés de terrain et sur les sites spécialisés c'est **qu'on trouve régulièrement dans les anti-acariens à vaporiser soi-même sur la literie des insecticides organophosphorés ou pyréthrinoïdes suspectés d'être PE (perméthrine et PBO).**

TRANSPARENCE DE L'INFORMATION ET ACCES AUX DONNEES

Au cours de nos recherches, nous avons pu constater qu'il était parfois compliqué d'avoir la composition des différents produits. Certaines marques faisant l'effort de donner ces éléments (comme Caussade© ou KB©), sur d'autres sites au contraire nous n'avons pas réussi à trouver les compositions des produits comme sur le site de Johnson© (marques Baygon© et Raid©). Selon nous, ces données devraient être mises en évidence.

Image d'illustration

Retrouvez ci-après une image illustrative de l'exposition possible d'une famille à des insecticides organophosphorés ou pyrethrinoides suspectés d'être PE

LES INSECTICIDES PERTURBATEURS ENDOCRINIENS AU QUOTIDIEN*

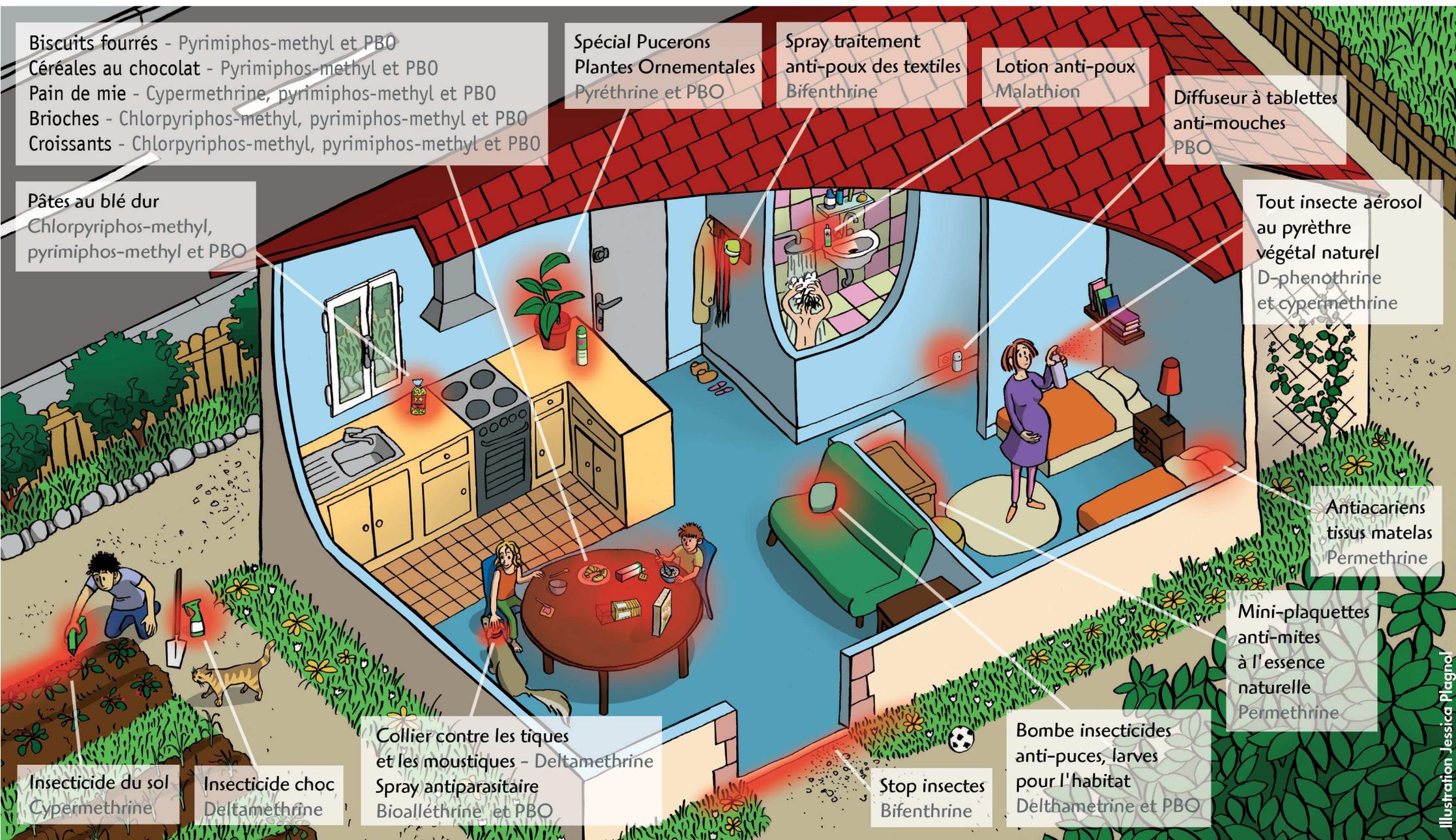


Illustration : Jessica Plagnon

Demandes

A l'heure où se discute la stratégie nationale sur les perturbateurs endocriniens en France et alors que l'UE doit se mettre d'accord prochainement sur la définition de ce que sont les pesticides PE (et qui aura comme conséquence le retrait du marché de telles substances), **notre association souhaite alerter sur les multiples expositions auxquelles est soumise la population en générale et les plus vulnérables en particuliers** (femmes enceintes et enfants.)

Dans un premier temps nous demandons bien sûr le retrait programmé des insecticides PE pointés par ce rapport.

Plus largement, **nous appelons le gouvernement français à faire de l'élimination à terme de tous les PE de notre environnement un axe majeur de sa politique de santé environnementale, afin de protéger les enfants nés ou à naître.** Cet objectif doit concerner toutes les substances perturbatrices endocriniennes, totalement avérées ou suspectées, sans distinction de seuil d'activité. En effet, les progrès scientifiques à venir, la prise en compte de l'effet cocktail ou la complexité des interactions et des impacts environnementaux imposent que l'on applique avec ces substances plus qu'ailleurs encore les principes de précaution et de substitution. Cette ambition devra être clairement exposée dans la future stratégie nationale sur les perturbateurs endocriniens, qui sera adoptée en juin prochain.

Cela vaut bien sûr également pour le niveau européen, où la législation sur les pesticides prévoit déjà l'élimination des pesticides PE sous certaines conditions. **Nous demandons au gouvernement français d'être très ferme envers les pays qui, sous la pression de l'Allemagne et de l'Angleterre voudraient limiter tout**

bonnement et arbitrairement la définition des PE. Nous avons besoin d'une définition large et réellement protectrice des PE au niveau européen ! Il est de la responsabilité du gouvernement français, qui affiche des ambitions sur ce dossier, de tout faire pour l'obtenir !

Nous allons adresser un courrier aux différents ministères concernés en ce sens. **A noter, que ce rapport sera remis en mains propres le 22 mars lors de la tenue de la seconde réunion du Comité constitué pour travailler sur la Stratégie Nationale sur les Perturbateurs Endocriniens.**

Par ailleurs, en date du 25 février 2013, nous avons envoyé à 9 enseignes de supermarchés (Auchan, Carrefour, Leclerc, Lidl, Aldi, Dia, Casino, Monoprix, Intermarché) un courrier¹⁰ où nous formulons des demandes et faisons des propositions. A l'heure actuelle deux enseignes nous ont déjà répondu.

¹⁰ Annexe 6

Mise en garde sur les limites de l'enquête

Pour ce qui est de la partie alimentaire, **cette enquête est basée sur l'analyse d'aliments à base de céréales susceptibles d'être ingérés par un enfant à un moment de sa vie. Les aliments ont été choisis de façon aléatoire et sans cibler de marque en particulier. Elle ne prétend pas être parfaitement représentative de la consommation alimentaire française moyenne** et ne prétend pas refléter exactement l'état moyen de la contamination par des substances chimiques des aliments à base de céréales vendus en France.

Cette enquête vise à éclairer les questionnements que nourrissent le public et notre organisation concernant la contamination des aliments à base de céréales non bio au regard de la présence de pesticides et concernant l'exposition des consommateurs, tout particulièrement des enfants, à des pesticides agricoles à faible doses de substances chimiques soupçonnées d'être perturbatrices du système endocrinien, et classées comme telles par des instances officielles.

Nous tenons à rappeler qu'il est important d'avoir une alimentation diversifiée et équilibrée riche en fibres, vitamines, calcium et autres éléments nutritifs nécessaires au bon développement d'un enfant et à la santé des adultes et qu'il est souhaitable de suivre les recommandations inscrites du Plan National Nutrition Santé (PNNS) notamment celle relative à la consommation, à chaque repas et selon l'appétit, de pains, céréales, pommes de terre et légumes secs.

Pour ce qui du non alimentaire notamment des insecticides ménagers et autres biocides, des produits pesticides autorisés au jardin, des lotions et shampoings antiparasitaires à usage vétérinaires ou non, des acaricides pour literie, nous avons procédé à un relevé aléatoire, non exhaustif, via des enquêtes de terrain dans divers supermarchés sans cibler des marques en particulier et sur des sites spécialisés ou des bases de données officielles. **Ce relevé ne prétend pas être exactement représentatif de la présence de pesticides perturbateurs endocriniens dans l'ensemble de ces produits de consommation courante.**

Cette enquête vise à éclairer les questionnements que nourrissent le public et notre organisation concernant la présence de pesticides chimiques dans des insecticides ménagers et autres biocides, des produits pesticides autorisés au jardin, des lotions et shampoings antiparasitaires à usage vétérinaires ou non, des acaricides pour literie et concernant l'exposition des consommateurs, tout particulièrement des enfants, à ces pesticides à faible doses de substances chimiques soupçonnées d'être perturbatrices du système endocrinien, et classées comme telles par des instances officielles.

Qu'il s'agisse de la partie alimentaire ou non alimentaire, les résultats contenus dans ce dossier n'ont pas de valeur statistique significative au regard du faible nombre d'échantillons analysés ou répertoriés, mais sont illustratifs de la problématique traitée.

Ce qu'il faut savoir de manière générale

Contexte Général sur les pesticides

Le marché

La France reste le premier utilisateur de pesticides en Europe et le 3ème au monde en tonnage avec 62700 tonnes de substances actives vendues en 2011¹¹.

Malgré le lancement du plan Ecophyto en 2008, et l'objectif affiché de réduction de 50% des pesticides en 10 ans ainsi que l'exclusion des substances les plus dangereuses, la consommation de pesticides a augmenté de 2.6% depuis 2008 et les professionnels, comme les amateurs ou les consommateurs, sont toujours exposés à des substances pouvant être neurotoxiques, cancérigènes possibles¹² et aussi perturbatrices du système endocrinien.

La réglementation

La mise sur le marché et l'utilisation des pesticides sont règlementées au niveau européen dans le cadre du « paquet pesticides » adopté en octobre 2009. Ce paquet législatif contient, un règlement (CE) n° 1107/2009 relatif à la mise sur le marché et l'évaluation des pesticides, une directive 2009/128/CE instaurant un cadre communautaire d'action pour parvenir à une utilisation des pesticides compatible avec le développement durable, une directive 2009/127/CE concernant les machines destinées à l'application des pesticides, et un règlement (CE) n°1185/2009 relatif aux statistiques.

Pour ce qui est du Règlement 1107/2009, concrètement, les substances actives des pesticides sont autorisées au niveau de l'UE, ensuite le produit formulé est évalué par l'ANSES¹³ (pour son efficacité et son « innocuité ») et ensuite autorisé pour un usage précis par le Ministre de l'agriculture.

Ce Règlement a évolué, par rapport à l'ancienne Directive 91/414, sur différents aspects : adoption de critères d'exclusion pour l'approbation des substances (exclusion des CMR 1 et des PE lorsque la définition sera adoptée), une homologation et évaluation des co-formulants, des règles plus strictes sur les emballages et l'étiquetage, le principe de substitution des molécules les plus dangereuses etc.

Pour ce qui est de la Directive 2009/128, celle-ci a dû être transposée en droit français. Elle l'a été dans le cadre du Grenelle de l'environnement et du fameux plan Ecophyto 2018¹⁴.

¹¹ UIPP

¹² Voir menustoxiques.fr ou encore disruptingfood.info ou <http://www.generations-futures.fr/sinformer/pesticides/>

¹³ Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation

¹⁴ <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>

Les pesticides perturbateurs endocriniens

Dans le cadre du projet EXPERT nous avons comme objectif de cibler uniquement les pesticides susceptibles d'être perturbateur endocrinien (PE). Vous trouverez ci-dessous un éclairage sur ce que sont ces substances PE.

Qu'est-ce qu'un PE ?

Les glandes endocriniennes sécrètent des hormones, qui agissent comme des "messagers chimiques" dans les organismes vivants. Les perturbateurs endocriniens (PE) sont des substances chimiques d'origine naturelle ou artificielle étrangères à l'organisme. Elles peuvent interférer avec le fonctionnement du système endocrinien et induire des effets néfastes sur l'organisme d'un individu ou sur ses descendants.

Les cancers hormonaux-dépendants (prostate, testicule, sein), les perturbations du métabolisme (obésité, diabète), de la reproduction (diminution de la fertilité, puberté précoce chez les filles), les problèmes cardiovasculaires mais aussi les troubles mentaux et du comportement, sont tous des effets potentiels des PE.

Les modes d'action des PE sont particuliers. Ainsi de faibles doses sont parfois plus actives que des doses plus fortes. Les effets des PE peuvent aussi se répercuter dans la descendance d'un individu, 2 ou 3 générations après son exposition¹⁵. C'est ce qu'on appelle les effets transgénérationnels.

Où trouve-t-on les PE ?

Ces PE sont présents dans notre environnement quotidien et sont systématiquement présents dans le corps humain (urines, sang, cordon ombilical, lait maternel). Parmi ces substances chimiques PE suspectées ou avérées on trouve le fameux Bisphénol A(BPA), certains phtalates (additifs plastifiant du PVC souple), des parabènes (conservateurs de certains cosmétiques), des composés perfluorés (revêtement anti-adhésifs), et bien sûr nombre de pesticides...¹⁶

Les pesticides PE

Le réseau d'ONG PAN Europe¹⁷ a consulté différentes sources scientifiques : revues à comité de lecture et études faites lors de l'évaluation des pesticides pour repérer les pesticides PE et a dressé une liste de 43 pesticides PE potentiels différents¹⁸.

De son côté, Générations futures a réalisé en 2010 une enquête¹⁹ portant sur la présence de résidus chimiques dans l'alimentation. Nos analyses montraient qu'en 24h, un enfant est susceptible d'ingérer des dizaines de molécules chimiques soupçonnées d'être des perturbateurs endocriniens (37 molécules différentes dont 12 pesticides) !

¹⁶ Lire le dossier du RES sur les PE : http://reseau-environnement-sante.fr/wp-content/uploads/2011/06/Brochure_PE_RES_2012.pdf

¹⁷ Pesticide Action Network <http://www.pan-europe.info/>

¹⁸ <http://www.disruptingfood.info/en/>

¹⁹ <http://www.menustoxiques.fr/>

L'alimentation : les céréales à paille

La culture du blé intensive et les pesticides

Avec 5 246 735 milliers d'hectares pour le blé dur et tendre en 2006, cette culture représente 47 % de la Surface Agricole Utile des grandes cultures²⁰. Le blé tendre et dur consommant à eux seuls 47% des pesticides épandus sur les grandes cultures (en équivalent dose pleine).

L'indicateur de Fréquence de traitement moyen du blé tendre en 2006 était de 4 et de 2,6 pour le blé dur. Ainsi, en grandes cultures, 75% de l'utilisation des pesticides (toutes catégories confondues) est le fait des céréales à paille (blé tendre et orge) et du colza, qui totalisent 70% de la surface ; 80% des fongicides sont appliqués sur 3 grandes cultures qui totalisent 59% des surfaces : blé tendre surtout et dans une moindre mesure orge et pomme de terre. En grande culture, le colza et le blé tendre totalisent près de 75% des utilisations d'insecticides.

Outre cet indicateur de fréquence de pulvérisation, il faut aussi tenir compte de la toxicité et de la variété des produits utilisés en agriculture intensive chimiquement et l'agriculture biologique.

Près de 1000 spécialités commerciales et plus de 100 substances chimiques différentes sont autorisés sur le blé (dur et tendre) intensif dont des perturbateurs endocriniens qui sont aussi parfois des cancérigènes possibles comme le mancozèbe et le manèbe.

Salariés de l'agroalimentaire et insecticides de stockage

Alors, qu'on imaginait que seuls les agriculteurs étaient concernés par l'exposition aux pesticides, Générations Futures a découvert avec l'aide du Syndicat Solidaires que des salariés de l'agroalimentaire, travaillant pour des entreprises de transformations des céréales, pouvaient être intoxiqués par des insecticides de conservation pulvérisés à forte dose dans des entrepôts de stockage des céréales. Ces salariés ont décidé de porter plainte contre leur employeur car depuis leur intoxication ils connaissent de lourds problèmes de santé²¹

Résidus de pesticides dans les céréales

De même, l'utilisation intensive de substances chimiques a pour conséquence une exposition des consommateurs puisque nombre de ces substances se retrouvent dans les céréales non bio.

Chaque année la DGCCRF doit faire des recherches de résidus de pesticides dans les d'aliments et il n'est pas rare de retrouver des résidus de pesticides dans les céréales dont certains sont des perturbateurs endocriniens possibles comme le chlorpyrifos-méthyl ou encore le pipéronyl butoxide (PBO) largement utilisés dans les lieux de stockages des grains non bio (silo, containers etc.) en quantité parfois importantes.

Ainsi les données en 2010 (publiées en 2012) du plan de surveillance de la DGCCRF montrent que dans 63,3% des échantillons de blé, non bio, testés on retrouve des résidus de pesticides avec une moyenne pour les céréales de 53.3% des échantillons qui contiennent des résidus de pesticides.

²⁰ Les autres grandes cultures se répartissant entre la pomme de terre, le colza, l'orge, le maïs, la betterave, le tournesol, et le pois

²¹ <http://www.generations-futures.fr/pesticides/apres-les-agriculteurs-des-salaries-de-lagroalimentaire-victimes-des-pesticides-a-qui-le-tour/>

Dans le blé transformé non bio, on retrouve des résidus de pesticides dans plus de 80% des échantillons testés avec un dépassement des Limites maximales en résidus pour certains pesticides comme l'orthophenylphenol.

La consommation de céréales par les enfants

Dans le cadre de notre enquête EXPERT1, nous entendons par céréales tous les aliments à base de céréales (pain, biscuits, céréales du petit déjeuner, pâtes alimentaires).

D'après les données de l'étude INCA2²², les enfants consomment chaque jour (hors boissons)

- 270 g de produits laitiers
- 180 g de féculents
- 80 g de légumes, hors pommes de terre
- 70 g de viennoiseries, biscuits, pâtisseries et gâteaux
- 70 g de fruits.

La prise de céréales au sens large a donc une part non négligeable dans l'alimentation d'un enfant et en règle général cette prise alimentaire se fera à chaque repas le matin au petit-déjeuner avec des céréales ou du pain, le midi avec des pâtes alimentaires et / ou du pain, au goûter avec des biscuits et/ou du pain et le soir comme pour le midi.

Les biocides : insecticides ménagers

Présentation / définition

Les pesticides à usage agricole ou au jardin utilisés en agriculture ont leur déclinaison pour les usages domestiques, ils sont à ranger dans la catégorie des biocides. Les substances actives sont souvent identiques à celles de l'agriculture. « *L'habitat représente ainsi une source diffuse de molécules possédant une activité « anti-vie », donc potentiellement délétères pour l'organisme humain* »²³.

On regroupe sous l'appellation de produits biocides un ensemble de produits destinés à détruire, repousser ou rendre inoffensifs les organismes nuisibles, à en prévenir l'action ou à les combattre, par une action chimique ou biologique²⁴.

Ces produits sont classés en quatre grands groupes, comprenant 23 types de produits différents :

- les désinfectants (ex : désinfectant pour les mains, désinfectant pour l'eau) ;
- les produits de protection (ex : protection du bois contre les insectes ou les champignons, produit de protection du cuir, des fluides utilisés dans la transformation des métaux) ;
- les produits antiparasitaires (ex : rodenticides, insecticides) ;
- les autres produits (ex : peintures antisalissures appliqués sur les bateaux, fluides utilisés dans la taxidermie et la thanatopraxie).

²² <http://www.anses.fr/fr/content/inca-2-les-r%C3%A9sultats-dune-grande-%C3%A9tude>

²³ P. Saviuc « Les insecticides et pesticides ménagers », 2007

²⁴ Source Ministère de l'Ecologie <http://www.developpement-durable.gouv.fr/La-reglementation-biocide.html>

Dans notre enquête nous ne nous sommes intéressés qu'aux produits antiparasitaires et plus particulièrement aux insecticides (TP18 dans la classification des biocides²⁵).

Règlementation

La directive communautaire 98/8/CE relative à la mise sur le marché des produits biocides, transposée en droit français aux articles L.522-1 et suivants du code de l'environnement, a pour conséquence d'harmoniser la réglementation des Etats membres de l'Union européenne.

La mise en œuvre réglementaire s'articule en deux étapes : une évaluation des substances actives biocides aboutissant ou non à leur inscription sur une liste positive européenne, pour ensuite soumettre les produits qui les contiennent à des autorisations de mise sur le marché nationales avec des exigences communes au niveau européen. Une procédure de reconnaissance d'une autorisation délivrée par un autre État membre est également prévue.

En France, ces autorisations sont délivrées par le ministère du développement durable, sur la base d'un avis et d'un rapport d'évaluation de l'ANSES.

La décision du ministère est également prise après avis consultatif de la Commission des Produits chimiques et biocides. Cette Commission, qui est notamment composée de représentants de différents ministères, d'agences de sécurité sanitaires, des centres antipoison, de l'industrie du secteur des biocides, des ONG (Génération Futures y siège) et des syndicats, est chargée de rendre un avis en tenant compte d'aspects socio-économiques et du bénéfice des produits par rapport aux risques potentiels que leur utilisation peut comporter.

Tant que les substances actives d'un produit donné sont en évaluation au niveau européen, le produit est soumis à un régime dit « transitoire » durant lequel il n'est pas soumis au régime d'autorisation voulu par la directive biocide. Néanmoins, certaines dispositions réglementaires s'appliquent, comme des régimes d'autorisation existants en France avant la directive biocide, et des obligations de déclarations et d'étiquetage.

Les pesticides autorisés au jardin

Le marché

Sur les 23 millions de foyers en France, 13 millions ont un jardin et 4 millions ont un jardin d'intérieur. Chaque année, les jardiniers amateurs utilisent 8 000 tonnes de substances actives, soit 7% du tonnage total annuel²⁶.

D'après notre recensement dans la base e-phy²⁷ du ministère de l'Agriculture, nous comptons 1100 produits commerciaux ayant la mention « Emploi Autorisé au Jardin » (EAJ) et 140 substances actives répertoriées.

²⁵ <http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/liste-usages-biocides-04112010.pdf>

²⁶ Source Ministère de l'agriculture <http://agriculture.gouv.fr/la-mention-emploi-autorise-dans>

²⁷ <http://e-phy.agriculture.gouv.fr/>

Règlementation

Les deux textes principaux européens qui régissent les pesticides (à usages non agricole sont les mêmes que ceux à usage agricole²⁸ à savoir le Règlement 1107/2009 et la Directive 2009/128/CE.

Outre ces textes, la France a adopté un cadre spécifique pour les usages de pesticides au jardin (pour les amateurs). D'après l'arrêté du 6 octobre 2004 relatif aux conditions d'autorisation et d'utilisation de la mention « emploi autorisé dans les jardins » pour les produits phytopharmaceutiques²⁹, seuls les produits portant la mention « emploi autorisé dans les jardins » peuvent être utilisés par les jardiniers amateurs. Tous les produits « amateurs » ne portant pas cette mention sont interdits à la vente.

Contrairement à ce qu'on pourrait croire, cette mention n'est pas une garantie pour la santé du consommateur et pour la protection de l'environnement. D'une part parce que les pesticides restent des produits dangereux de par leur nature même comme le note l'UPJ (le lobby des pesticides au jardin).

« Néanmoins les utilisateurs doivent toujours utiliser ces produits avec la même vigilance car les produits portant la mention peuvent être dangereux s'ils sont mal utilisés. »³⁰

Et d'autre part, même si il y a des interdictions d'utilisation de cette mention pour les produits classés explosifs, très toxiques (T+), toxiques (T), cancérigènes, mutagènes ou encore toxiques ou nocifs pour la reproduction ou le développement (correspondant aux phrases de risque R 40, R 60, R 61, R 62, R 63, R 68, R 45, R 46, R 49), cette interdiction ne couvre pas les substances prises séparément et potentiellement présente dans le produit. En outre, cette interdiction ne couvre pas non plus les cancérigènes ou mutagènes possibles ou encore les perturbateurs endocriniens.

Les acaricides en literie

Règlementation

Le décret n°2000-164 du 23 février 2000³¹, qui est entré en vigueur le 1er mars 2001 s'applique aux coussins, traversins, oreillers, couettes, édredons et couvertures matelassées. Ce décret vise à garantir l'hygiène des articles de literie ainsi que la protection des personnes contre les risques d'incendie. Il comporte deux exigences essentielles :

- la non-allumabilité ;
- l'hygiène, c'est-à-dire à l'élimination des risques liés à la présence d'éléments pathogènes.

²⁸ Voir la partie sur les pesticides du présent rapport

²⁹ <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000022736396>

³⁰ <http://www.upj.fr/1-/107-nos-actions/124-emploi-autorise-dans-les-jardins.aspx>

³¹ http://www.legifrance.gouv.fr/telecharger_rtf.do?idTexte=LEGITEXT000005629146&dateTexte=

Les lotions et shampoings antiparasitaires

Règlementation

A usage vétérinaire

Les antiparasitaires à usage vétérinaire appliqués sur les animaux domestiques à des fins préventives ou curatives sont réglementés par la directive 2004/28/CE³² du Parlement Européen et du Conseil du 31 mars 2004 modifiant la directive 2001/82/CE instituant un code communautaire relatif aux médicaments vétérinaires.

Dans le cadre de son premier plan d'action 2006-2008, l'Observatoire des résidus de pesticides a souhaité la création d'un groupe d'étude (GE Expo) afin de dresser le bilan des connaissances disponibles pour caractériser les expositions, les imprégnations et les déterminants de l'exposition aux pesticides en population générale.

Dans le cadre de l'inventaire réalisé, le GE Expo, sur la base de l'exploitation des bases de données de l'Agence Nationale du Médicament Vétérinaire (ANMV) et Eudrapharm, a pu dénombrer un total de 503 médicaments antiparasitaires homologués pour la vente en France, ce qui correspond à plus de 40 SA pesticides différentes.

L'extraction des produits antiparasitaires destinés au traitement des animaux domestiques a permis d'identifier un total de 393 produits dont 369 à usage externe. Parmi ces produits, on dénombre 29 substances actives différentes appartenant à 12 familles chimiques de pesticides. Les pyréthriinoïdes, les organophosphorés et les régulateurs de croissance sont les familles chimiques prédominantes.

A usage humain

Certains pesticides peuvent entrer dans la composition des médicaments à usage humain. Il s'agit d'antiparasitaires indiqués notamment pour l'éradication des poux, des lentes, de la gale et des tiques. Leur mise sur le marché est réglementée par la directive 2004/27/CE modifiant la directive 2001/83/CE instituant un code communautaire relatif aux médicaments à usage humain³³.

Le GE Expo, sur la base de l'exploitation de trois sources de données (« WHO Collaborating Centre for Drug Statistics Methodology », Eudrapharm et le dictionnaire VIDAL®) associé un recensement systématique de tous les antiparasitaires externes utilisés en dermatologie et des antiparasitaires systémiques utilisés en infectiologie et en parasitologie a pu recenser un total de 21 produits (18 produits à usage externe et 3 produits à usage interne) soit 22 substances actives pesticides. Celles-ci sont en large majorité des pyréthriinoïdes associés au pipéronyl butoxyde (synergiste).

³² http://europa.eu/legislation_summaries/food_safety/animal_health/l21231_fr.htm

³³ http://europa.eu/legislation_summaries/internal_market/single_market_for_goods/pharmaceutical_and_cosmetic_products/l21230_fr.htm

Annexes

1. Liste des produits commerciaux étudiés dans le cadre de cette enquête

Acardust 200 solution acaricide literie	Catch anti mites 2 crochets
ADVANTIX Bayer Chien moyen 10-25 kg	Catch barrière multi rampants
Algoflash araignées cafards fourmis/ action foudroyante	Catch cafards fourmis araignées
Algoflash 'Ecart'insect'	Catch insectes volants
algoflash guêpes frelons	Catch insectes volants sans odeur
Algoflash insecticide orchidées	Caussade aérosol anti fourmis
Algoflash mouches moustiques guêpes	Caussade aerosol araignées cafards
anti pucerons U	Caussade aérosol guepes frelons
ANTI-FOURMIS LIQUIDE BASF HJ	Caussade aérosol spécial nids de guêpes et frelons
APPAT VERS GRIS C	Caussade aerosol special puces
BACTOSPEINE JARDIN LIQUIDE SOVILO	Caussade aerosol special puces et tiques
Barrière aux insectes Caussade	Caussade aerosol tous insectes volants
BATONNETS D'ENGRAIS INSECTICIDE 2,5 G	Caussade diffuseur anti moustiques
Bayer jardin insectes plantes de maison	Caussade fumigène tous insectes rampants
Bayer jardin insectes protection longue durée	Caussade insecticide anti acariens
Bayer jardin insecticide polyvalent	Caussade insecticide tous rampants
Bayer jardin Natura spécial pucerons	Caussade mini plaquettes anti mites
Bayer jardin pucerons	Caussade stickers vitre
Baygon aérosol spécial puces	Caussade tous insectes volants rampants
Baygon araignées et poissons d'argent	Caussage ecran anti moustique
Baygon cafards fourmis 2 en 1	Clément Thékan DOG-NET SPOT contre puces tiques chien
Baygon Formula plus aerosol cafards fourmis	Clément Thékan INSECTICIDE HABITAT Contre puces poux tiques août
Baygon mouches moustiques diffuseur de concentré actif	Clément Thékan SPRAY ANTIPARASITAIRE Chien cobra insectes rampants
Baygon Protector aux extraits naturels de pyrethre	Cobra insecticide insectes volants
Baygon Stickers vitre	CUBETRINE J
BHJ INSECTICIDE	CYPERFOR S
BHS anti araignées rouges/jaunes	CYPERJARDIN
BHS pucerons et cochenilles systémique	DECIS AL
BHS savon noir	DECIS J
BHS traitement total rosier géranium	Defendog spray solution insecticide et acaricide pour chien
Biocanina Eco logis aspirateur	Diffuseur tablettes anti-mouches
Biocanina Eco logis fogger	Diffuseur tablettes anti-moustiques
biocanina shampoing mousse insecticides	DUOLYS
Bombe anti mites €co +	Duowin spray antiparasitaire double action pour chien
CAF ANTI-FOURMIS MICROENCAPSULE	DURSBAN 5G JARDIN
CAPSIDOSE INSECTES	Fleegard anti puces chat
Carré vert pucerons	Fulgator €co'insectes volants rampants
CARRE VERT PUCERONS prêt à l'emploi	Fulgator halte acariens
Carrefour anti moustiques diffuseur	Fulgator halte araignées
Carrefour anti rampants (fourmis cafards araignées)	Fulgator halte fourmis cafards
Carrefour anti volants (mouches, moustiques)	
Carrefour Barrière à insecte maison et terrasse	

Fulgator halte guêpes et frelons
 Fulgator halte puces, insectes et larves
 Fulgator spécial rampants
 Fulgator special volants sans odeur
 GRANULES VERS GRIS C
 Insecte choc Bayer
 insecte choc Decis J Bayer
 INSECTE SOL GRANULE MFR
 Insectes et Maladies Prêt à l'Emploi
 Insecticide Aurodil super PB
 Insecticide Force EW
 Insecticide Digrain instantané choc
 Insecticide Digrain volants
 Insecticide Dobil BTA EC
 Insecticide du sol Appat Vers Gris C fertiligène
 Insecticide fumigène ORKA
 Insecticide IDM special volants
 Insecticide liquide AEDEX EC
 Insecticides Ver du Poireau Bayer
 Insectivor guepes mouches moustiques
 Insectivor pièges anti fourmis
 Insectivor plaquette anti mouches moustiques
 Intervet Pulvex Shampooing Insecticide
 Intervet SCALIBOR Collier Grand chien
 Kapo repousse insectes volants rampants
 Kapo tous insectes aérosol au pyrethre végétal naturel
 Kapo volants rampants aérosol
 KB destructeur fourmilière
 KB fourmis araignées foudroyant
 KB fourmis PAL
 KB gel fourmis
 KB guêpes frelons
 KB guêpes frelons spécial nids
 KB INSECTES LEGUMES B
 KB INSECTICIDE BV
 KB polysect cochenille longue durée
 KB polysect puceron longue durée
 KB polysect ultra SL
 KB polysect ultra spray insecticide polyvalent
 KB pucerons longue durée
 KB stop insectes 3 L
 KB Stop insectes PAL
 KNOX OUT JARDIN 240
 Lotion Anti-Poux 110 ml Prioderm
 Mortis araignées scorpions
 Mortis cafards araignées
 Mortis fourmis
 Mortis fourmis scolopendres
 Mortis gel appat blattes cafards
 Mortis guêpes frelons
 Mortis mouches guêpes moustiques
 Mortis rempart à insectes
 Mortis scolopendresfourmis blattes , laque.
 Mortis stickers insecticide special vitre
 Naturasol Spécial Pucerons Rosiers et Plantes
 Ornementales
 NET-INSECT 10
 NOCTHRINE
 nom commercial
 Nova jardin insecticide au pyrethre végétal
 Parastop insecticide acaricide de l'habitation
 Phytosoin Stop puces chien
 Plaquette Catch insectes volants 4 mois
 POKON INSECTICIDE
 PROTECTION INSECTICIDE DES PLANTES
 Pulvodog spray permethrine pour chien
 Pyrel Eco sphère, diffuseur anti moustiques
 Pyrel le geste naturel Stickers vitre
 Pyrel plaquettes anti mouches moustiques
 Pyrel spécial rampants (à base de pyrethre vegetal!)
 QDX INSECTICIDE BIO PLM
 Raid aérosol mouches moustiques
 Raid anti mouches forme orange
 Raid diffuseur anti mites 'Protect'
 Raid diffuseur anti mtes
 Raid fourmis araignées cafards
 Raid fourmis araignées cafards
 Raid Max cafards 3 en 1
 Raid mouches et moustiques action immédiate
 Raid recharge électrique anti moustiques
 Raid recharges night and day mouches, moustiques fourmis
 Raid Stickers vitre
 RIPCORD 1 EAT
 Sanytol anti acariens tissus matelas moquettes
 Scalibor collier pour chien
 SDPJ INSECTES DU SOL
 Spray insecticide anti mouches Digrain Force Laque
 Spray vêtements et literie antipoux Paranix
 Stop insectes DGK
 SUPER POROVER C
 SUPERSECT 10 ME
 Tickgard anti puces tiques chien
 Tiquanis habitat diffuseur
 TRAITEMENT PP INSECTICIDE CHOC PUCERONS
 TRINOX C
 VILMORIN INSECTICIDE SP
 Vitomit sachets anti mites
 Zenset anti mites 'technologique'

2. Analyses détaillées des résidus de pesticides des produits alimentaires testés

Produit	Matières actives	PHRASE DE RISQUE	Cancer			Perturbateur Endocrinien	Inhib Ach
			UE	US EPA	CIRC		
Spaghetti Panzani	chlorpyriphos-méthyl 0,014 * mg/kg	N Xi R43 R50/53		not likely			oui
	pirimiphos-méthyl 0,084 * mg/kg	N Xn R22 R50/53		D, Unclassifiable			oui
	pipéronyl-butoxyde 0,063 * mg/kg			C	3	2	
BN blé complet	pirimiphos-méthyl 0,032 mg/kg	N Xn R22 R50/53		D, Unclassifiable			oui
	pipéronyl-butoxyde 0,018 mg/kg			C	3	2	
Petit dej Belvita	pirimiphos-méthyl 0,039 * mg/kg	N Xn R22 R50/53		D, Unclassifiable			oui
	pipéronyl-butoxyde 0,23 mg/kg			C	3	2	
Chocapic cereales completes	pirimiphos-méthyl 0,014 * mg/kg	N Xn R22 R50/53		D, Unclassifiable			oui
	pipéronyl-butoxyde 0,016 * mg/kg			C	3	2	
Spécial K 3 céréales complètes	pipéronyl-butoxyde 0,023 * mg/kg			C	3		
Doowap brioche pepites	chlorpyriphos-méthyl 0,060 * mg/kg	N Xi R43 R50/53		not likely			oui
	pirimiphos-méthyl 0,045 * mg/kg	N Xn R22 R50/53		D, Unclassifiable			oui
	pipéronyl-butoxyde 0,013 * mg/kg			C	3	2	
Croissants Pasquier	chlorpyriphos-méthyl 0,054 * mg/kg	N Xi R43 R50/53		not likely			oui
	pirimiphos-méthyl 0,043 * mg/kg	N Xn R22 R50/53		D, Unclassifiable			oui
	pipéronyl-butoxyde 0,013 * mg/kg			C	3	2	
Pain Harris	cypermethrin 0,025 mg/kg	N Xn R20/22 R37 R50/53		C		2	
	pirimiphos-méthyl 0,077 mg/kg	N Xn R22 R50/53		D, Unclassifiable			oui
	pipéronyl-butoxyde 0,12 mg/kg			C	3	2	
Pain complet Carrefour	cypermethrin 0,035 mg/kg	N Xn R20/22 R37 R50/53		C		2	
	pirimiphos-méthyl 0,068 mg/kg	N Xn R22 R50/53		D, Unclassifiable			oui
	pipéronyl-butoxyde 0,12 mg/kg			C	3	2	
Farfalle Barilla	Aucun produit détecté						
Barre de céréales Grany	Aucun produit détecté						
Barre de céréales special K	Aucun produit détecté						

3. Produits biocides commerciaux – insecticides ménagers étudiés dans cette enquête contenant 1 ou plusieurs organophosphorés ou pyréthriinoïdes, suspectés d'être PE.

nom commercial	matières actives
KB fourmis araignées foudroyant	cyperméthrine
Algoflash araignées cafards fourmis/ action foudroyante	deltaméthrine
	prallethrine
Algoflash mouches moustiques guêpes	PBO
	pyrethrines
Raid Max cafards 3 en 1	cyperméthrine
	imiprothine
Raid fourmis araignées cafards	cyperméthrine
	imiprothine
Baygon cafards fourmis 2 en 1	cyperméthrine
	imiprothine
Fulgator spécial rampants	perméthrine
	PBO
	d-trans tetraméthrine
	prallethrine
Fulgator halte puces, insectes et larves	PBO
	d-trans tetraméthrine
	deltaméthrine
	(S) methoprene
cobra insectes rampants	cyperméthrine
Pyrel spécial rampants (à base de pyrethre vegetal!)	natural pyrethrins
	tetraméthrine
	PBO
Stop insectes DGK	pyrèthre
	cyperméthrine
Fulgator halte araignées	deltaméthrine
	d-trans tetraméthrine
Fulgator halte fourmis cafards	perméthrine
	deltaméthrine
	d-trans tetraméthrine
Fulgator halte guêpes et frelons	d-trans tetraméthrine

	perméthrine
Fulgator special volants sans odeur	perméthrine
	PBO
	d-trans tetraméthrine
	prallethrine
Fulgator €co'insectes volants rampants	PBO
	perméthrine
	d-trans tetraméthrine
Kapo volants rampants aérosol	d-phenothrine
	cyperméthrine
	d-trans tetraméthrine
Kapo tous insectes aérosol au pyrethre végétal naturel	cyperméthrine
	pyrethrines
	d-phenothrine
	d-trans tetraméthrine
Kapo repousse insectes volants rampants	cyperméthrine
	d-phenothrine
	tetraméthrine
Diffuseur tablettes anti-mouches	Esbiothrine
	Pyperonyl butoxyde
Diffuseur tablettes anti-moustiques	pyrèthrine
	pyréthriinoïdes
	pyrèthre végétal
Carrefour anti volants (mouches, moustiques)	perméthrine
	PBO
	tetraméthrine
Carrefour anti rampants (fourmis cafards araignées)	tetraméthrine
	cyperméthrine
Fulgator halte acariens	perméthrine
	(S) methoprene

	d-trans tetramethrine
Insecticide IDM special volants	tetramethrine
	d-phenothrine
Mortis guêpes frelons	d-tetramethrine
	d-phenothrine
	permethrine
Mortis araignées scorpions	cypermethrine
	PBO
Mortis cafards airaignées	cypermethrine
	tetramethrine
Mortis mouches guêpes moustiques	d-phenothrine
	tetramethrine
	PBO
Mortis fourmis scolopendres	cypermethrine
Mortis scolopendresfourmis blattes , laque.	permethrine
	tetramethrine
Mortis fourmis	cypermethrine
	tetramethrine
	PBO
Mortis gel appat blattes cafards	bifenthrine
anti pucerons U	cypermethrine
Baygon araignées et poissons d'argent	imiprothrine
	cypermethrine
KB Stop insectes PAL	Deltamethrine
Catch barrière multi rampants	pyrethre vegetal
	PBO
Insectivor guepes mouches moustiques	d-trans tetramethrine
	d-phenothrine
Insectivor pièges anti fourmis	d-phenothrine
KB stop insectes 3 L	bifenthrine
Caussade tous insectes volants rampants	pyrethre vegetal
	permethrine
	tetramethrine
	PBO
Caussade aérosol guepes frelons	pyrethre vegetal
	pyréthrinoïdes

	PBO
Caussade aerosol tous insectes volants	pyrethre vegetal
	pyréthrinoïdes
	PBO
Caussade mini plaquettes anti mites	permethrine
Caussade aérosol anti fourmis	chlorpyrifos
	tetramethrine
	cypermethrine
Caussade aerosol special puces	permethrine
	tetramethrine
	PBO
Caussade aerosol araignées cafards	pyrethre vegetal
	permethrine
	tetramethrine
	PBO
Caussade aerosol special puces et tiques	permethrine
	tetramethrine
	PBO
Caussade insecticide tous rampants	permethrine
Caussade insecticide anti acariens	permethrine
	tetramethrine
	PBO
Spray insecticide anti mouches Digrain Force Laque	D-trans Tétraméthrine
	Bifenthrine
Insecticide Digrain instantané choc	Perméthrine
	d-Alléthrine
	Pipéronyl Butoxide
Insecticide Aurodil super PB	D-alletherine
	perméthrine
	butoxide de pipérynole
Insecticide Dobol BTA EC	Bifenthrine
	D-Tétraméthrine
	D-Alléthrine
Insecticide liquide AEDEX EC	D-Tétraméthrine
	perméthrine
	Pipéronyl Butoxide

Insecticide Force EW	D-trans Tétraméthrine
	Bifenthrine
Insecticide Digrain volants	D-trans Tétraméthrine
	perméthrine

	Pipéronyl Butoxide
Insecticide fumigène ORKA	perméthrine

4. Produits antiparasitaires à usage vétérinaire étudiés dans cette enquête contenant 1 ou plusieurs organophosphorés ou pyréthriinoïdes, suspectés d'être PE.

Produits commerciaux	Matières Actives
Scalibor collier pour chien	deltaméthrine
Biocanina Eco logis aspirateur	perméthrine
Biocanina Eco logis fogger	perméthrine
	méthoprène
biocanina shampoing mousse insecticides	bioallethrine
	PBO
Clément Thékan INSECTICIDE HABITAT Contre puces poux tiques août	S-méthoprene
	Bifenthrine
Bayer ADVANTIX Chien moyen 10-25 kg	imidaclopride
	perméthrine
Clément Thékan DOG-NET SPOT contre puces tiques chien	perméthrine
Clément Thékan SPRAY ANTIPARASITAIRE Chien	Bioalléthrine
	PBO
Intervet SCALIBOR Collier Grand chien	deltaméthrine
Pulvodog spray perméthrine pour chien	perméthrine
Phytosoin Stop puces chien	perméthrine
Intervet Pulvex Shampoing Insecticide	perméthrine
Defendog spray solution insecticide et acaricide pour chien	perméthrine
Duowin spray antiparasitaire double action pour chien	pyriproxifène
	perméthrine
Tiquanis habitat diffuseur	perméthrine

5. Les insecticides EAJ étudiés contenant 1 ou plusieurs organophosphorés ou pyréthrinoïdes, suspectés d'être PE – selon e-phy

Produits formulés avec AMM et EAJ	Substances Actives
BACTOSPEINE JARDIN LIQUIDE SOVILO	Bacillus thuringiensis var. kurstaki ABTS-351
-	Pipéronyl butoxyde
-	Pyrethrines
CAPSIDOSE INSECTES	Pipéronyl butoxyde
-	Pyrethrines
KB INSECTES LEGUMES B	Pipéronyl butoxyde
-	Pyrethrines
KB INSECTICIDE BV	Bacillus thuringiensis var. kurstaki ABTS-351
-	Pipéronyl butoxyde
-	Pyrethrines
POKON INSECTICIDE	Pipéronyl butoxyde
-	Pyrethrines
PROTECTION INSECTICIDE DES PLANTES	Pipéronyl butoxyde
-	Pyrethrines
QDX INSECTICIDE BIO PLM	Pipéronyl butoxyde
-	Pyrethrines
TRAITEMENT PP INSECTICIDE CHOC PUCERONS	Pipéronyl butoxyde
-	Pyrethrines
APPAT VERS GRIS C	Cyperméthrine
BHJ INSECTICIDE	Cyperméthrine
CUBETRINE J	Cyperméthrine

CYPERFOR S	Cyperméthrine
CYPERJARDIN	Cyperméthrine
GRANULES VERS GRIS C	Cyperméthrine
NET-INSECT 10	Cyperméthrine
NOCTHRINE	Cyperméthrine
RIPCORD 1 EAT	Cyperméthrine
SUPER POROVER C	Cyperméthrine
SUPERSECT 10 ME	Cyperméthrine
TRINOX C	Cyperméthrine
DECIS AL	Deltamethrine
DECIS J	Deltamethrine
DUOLYS	Deltamethrine
-	Tébuconazole
ANTI-FOURMIS LIQUIDE BASF HJ	Diazinon
CAF ANTI-FOURMIS MICROENCAPSULE	Diazinon
INSECTE SOL GRANULE MFR	Diazinon
KNOX OUT JARDIN 240	Diazinon
SDPJ INSECTES DU SOL	Diazinon
BATONNETS D'ENGRAIS INSECTICIDE 2,5 G	Diméthoate
-	Pyrimicarbe
VILMORIN INSECTICIDE SP	Pyrethres naturels
	Pipéronyl butoxyde

6. Produits antiparasitaires à usage humain ou de traitement de literie/textiles étudiés dans cette enquête contenant 1 ou plusieurs organophosphorés ou pyréthriinoïdes, suspectés d'être PE.

Noms commerciaux	Substances	Fonction
Parastop insecticide acaricide de l'habitation	permethrine	acaricides
	pyriproxifène	
	PBO	
Acardust 200 solution acaricide literie	Esbio	
	PBO	
Sanytol anti acariens tissus matelas moquettes	permethrine	
Lotion Anti-Poux 110 ml Prioderm	Malathion	antipoux
Spray vêtements et literie antipoux Paranix	Bifenthrine	

7. Lettre type aux Supermarchés et réponses

Objet : Agir ensemble pour exclure de vos rayons les pesticides perturbateurs endocriniens.

Madame, Monsieur,

Pesticides perturbateurs endocriniens et impacts sur la santé

Comme vous le savez peut-être, les perturbateurs endocriniens (PE) dans les aliments et les produits de consommation courante constituent un risque pour la santé. Ces substances chimiques peuvent causer de graves maladies liées aux hormones comme certains types de cancers hormono-dépendants (tels les cancers du sein ou de la prostate); des malformations congénitales ou des lésions cérébrales, une perte de la mémoire, des troubles du comportement etc.³⁴ Les femmes enceintes, les fœtus ou encore les jeunes enfants sont parmi les plus vulnérables face à ces substances et ne devraient jamais être exposés à ce type de pesticides, même à de très faibles doses³⁵.

Une présence plurielle des pesticides PE dans les supermarchés

En tant qu'association travaillant sur les questions de santé, plus particulièrement celles liées à l'agriculture intensive, nous sommes inquiets de la présence de ces produits chimiques nocifs dans vos rayons. C'est pourquoi nous vous envoyons cette lettre pour attirer votre attention sur cette question qui vous concerne directement. En effet, en tant que distributeur de diverses denrées alimentaires et non alimentaires susceptibles de contenir des perturbateurs endocriniens vous portez aussi la responsabilité des conséquences que l'exposition à ces substances peut avoir sur la santé de vos clients. Cette question n'est pas une question mineure: même une demi-livre de laitue contient en moyenne un niveau supérieur de perturbateurs endocriniens à celui présent dans les pilules contraceptives et comme Générations Futures l'avait montré, en 2010, un jeune enfant peut, dans une journée, être exposé à pas moins de 37 perturbateurs endocriniens suspectés rien que par son alimentation!³⁶

Des analyses en cours et des études passées

A l'heure actuelle, notre association, Générations Futures, est en train d'effectuer des tests sur des marques internationales de céréales qui sont soupçonnées de contenir des perturbateurs endocriniens. Nous allons publier les résultats de ces tests courant mars en amont de la Semaine pour les alternatives aux pesticides³⁷.

³⁴ Voir state-of-the-art report by Prof. Kortenkamp, appointed by the European Union: « State-of-the-art assessment for endocrine disruptors », 2012.

³⁵ Vandenberg/Soto/Heindel/VomSaal ao. (Endocrine Reviews, June 2012).

³⁶ Cf. menustoxiques.fr

³⁷ Cf. semaine-sans-pesticides.fr

Il serait sûrement judicieux pour votre enseigne d'être prête à répondre aux questions de vos clients sur ce sujet.

De plus, l'an dernier le réseau Pesticide Action Network-Europe a publié une enquête³⁸, basée sur les données de l'EFSA (Autorité européenne de sécurité des aliments), qui montre que les consommateurs sont exposés à des pesticides perturbateurs endocriniens quotidiennement lorsqu'ils mangent de la laitue, des tomates, des concombres, des pommes et beaucoup d'autres fruits et légumes non bio. Plusieurs de ces pesticides sont pulvérisés sur les mêmes cultures et les consommateurs pourraient être exposés à des mélanges de produits chimiques dangereux. Ce mélange pose de réelles questions de santé publique. Ceci est d'autant plus inquiétant sachant que ces produits chimiques sont présents dans de nombreux autres produits de consommation courante tels que les produits biocides (produits chimiques domestiques souvent utilisés sous forme d'aérosol), les pesticides utilisés au jardin, certains produits cosmétiques ou encore certains plastiques.

Nos propositions sur la question

Nous sommes disposés à vous exposer plus en détails cette problématique de la présence des perturbateurs endocriniens dans les produits de consommation courante et réfléchir ensemble à la manière de faire évoluer positivement la situation. Nous pensons qu'il serait intéressant que vous nous informiez des recommandations spécifiques que vous donnez sur ces questions notamment si vous avez un cahier des charges spécifiques pour tout ce qui concerne l'alimentation.

Des solutions alternatives³⁹ existent aujourd'hui: comme la commercialisation de produits issus de l'agriculture biologique ou d'aliments issus de pratiques culturales à bas niveau d'intrants telles la production intégrée. Le minimum serait de promouvoir systématiquement la vente de laitues, tomates, concombres, pommes et poireaux issus de l'agriculture biologique à des prix plus attractifs, car ces aliments sont particulièrement concernés par la présence de pesticides PE en agriculture chimiquement intensive. Les pesticides sont devenus une source de préoccupation majeure pour les consommateurs européens qui sont de plus en plus conscients de leurs effets nocifs⁴⁰. Une autre mesure simple consisterait à imposer à vos fournisseurs d'avoir recourt uniquement à la ventilation à froid des silos et autres lieux de stockage des céréales.

De même, il serait utile de bannir de vos rayons les biocides et les pesticides de jardin contenant des perturbateurs endocriniens. Nous disposons d'une expertise permettant d'analyser vos produits et d'établir

³⁸ Voir PAN Europe campaign website : www.disruptingfood.info

³⁹ Pour plus d'informations : <http://www.pan-europe.info/Campaigns/IPEurope.html>

⁴⁰ Voir: 2010 EU Eurobarometer on risk perception related to food, pesticides residues in fruits, vegetables or cereals are the main concern of European citizens regarding food safety.

une classification de ceux-ci en fonction de leur profil éco-toxicologique. De même, notre réseau européen (PAN) en collaboration avec notre association, pourrait vous aider à trouver des alternatives et des experts pour vous guider vers une alimentation plus saine. Nous pourrions commencer par quelques produits comme la laitue, les tomates et les concombres ou encore les fraises.

Votre position sur ce dossier ?

Nous aimerions savoir quelles mesures envisagez de prendre votre enseigne et ainsi ouvrir la voie à un nouveau type d'agriculture, plus respectueux de vos consommateurs et de l'environnement. De plus, nous pensons qu'il serait utile que vous rendiez public un plan d'actions où vous vous engagez à réduire la présence de ces produits chimiques nocifs. Bien sûr, nous serions ravis de vous apporter notre expertise et de vous faire des propositions en vue d'atteindre ces objectifs.

Dans l'attente de vous lire avant le lancement prévu de notre campagne mi-mars 2013, nous restons à votre disposition pour fixer un rendez-vous en vue d'un échange de vive voix sur ce dossier. Nous tenons à vous informer que nous avons l'intention de communiquer aux médias votre réponse (ou non réponse). Sachez aussi que ce courrier a été envoyé, via notre réseau PAN Europe, à plusieurs distributeurs en Belgique, France, Italie, Pays-Bas, Espagne et Pologne.

Veuillez recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations respectueuses.

Maria Pelletier

Présidente de Générations Futures



François Veillerette

Porte-Parole de Générations Futures





E.M.C. DISTRIBUTION

28, rue des Vieilles Vignes
Z.A. Paris Est - Croissy Beaubourg
77316 Marne La Vallée Cedex 2

Généralisations Futures
148 rue du Faubourg Saint Denis
75010 PARIS

A l'attention de Madame Maria Pelletier et
Monsieur François Veillerette

Croissy Beaubourg, le 04 mars 2013

Objet : Votre courrier du 25 février 2013

Madame, Monsieur,

Nous avons bien reçu votre courrier concernant la problématique des perturbateurs endocriniens et nous vous en remercions.

En premier lieu, nous souhaitons vous indiquer que nous sommes très attentifs à la sécurité des produits que nous commercialisons. C'est la raison pour laquelle, chaque année nous engageons des plans de contrôles afin de vérifier la teneur en pesticides dans les fruits et légumes. Les résultats issus de ce plan de contrôles ne montrent pas de non conformités en regard de la réglementation en vigueur.

D'autre part, nous avons depuis de nombreuses années, développé une gamme de produits à la marque « Terre et Saveur » pour laquelle nous apportons une vigilance accrue sur les bonnes pratiques culturales, afin de limiter l'utilisation des pesticides dans ces produits.

De plus, nous avons commencé au niveau de notre marque « Casino » à référencer des produits (légumes surgelés) pour lesquels un nouveau type d'agriculture a été mis en place afin d'être TOUJOURS plus respectueux de nos consommateurs et de l'environnement.

Enfin, il nous semble qu'un rapport de l'EFSA sur les perturbateurs endocriniens sera prochainement divulgué. Si ce rapport met en évidence des points particuliers concernant de nouvelles précautions à prendre, nous suivrons la décision des pouvoirs publics suite à l'avis de l'EFSA.

En espérant avoir répondu à votre courrier, nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos plus cordiales salutations.

Philippe IMBERT
Directeur Qualité
Groupe CASINO



13 Rue Clément Ader - Parc d'Activité de la Goële - F-77230 DAMMARTIN-EN-GOËLE

STANDARD 01.60.03.68.00

SERVICE ACHATS

TÉLÉPHONE: 01.60.03.68...

TÉLÉCOPIE: 01.60.03.78.23
01.60.03.68.03

SERVICES ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS

TÉLÉPHONE: 01.60.03.68...

TÉLÉCOPIE: 01.60.03.77.84

GENERATIONS FUTURES

A l'attention de Mme la Présidente
148, rue du faubourg Saint-Denis
75010 PARIS

Dammartin en Goële, le 04/03/13

Réf : 548/13 MH/SG

Lettre recommandée avec AR

Objet : Pesticides perturbateurs endocriniens

Madame,

Nous faisons suite à votre courrier du 25 février 2013, qui a retenu toute notre attention.

Nous menons en interne des autocontrôles réguliers sur notre rayon Fruits et Légumes pour surveiller la conformité des produits à la réglementation sur les résidus de pesticides : + de 400 molécules sont régulièrement analysées par Phytocontrôle.

Nous avons mis en place dès 2009 un cahier des charges spécifique plus restrictif que ce qu'impose la réglementation : nombre de résidus limité, taux d'utilisation individuels plafonnés, cumul des taux plafonné.

1/ Nombre de résidus limité

SPECIFICATIONS ALDI	
Groupe de Produits	Nbr. max de résidus
Agrumes	4
Baies et petits fruits	5
Bio	0
Bracissés	3
Champignons	3
Epices	3
Exotiques	4
Fines Herbes	3
Fruits à noyaux	4
Fruits à pépins	4
Fruits secs	5
Légumes à bulbes	3
Légumes-feuilles	5
Légumes-fruits	5
Légumes-tiges	4
Légumineuses potagères	3
Racines et tubercules alimentaires	3
Tomate	5

2/ Taux d'utilisation individuels plafonnés

Pour chaque résidu détecté, la teneur acceptée ne doit pas dépasser 70% de la LMR.

3/ Cumul des taux plafonné :

L'addition des taux d'utilisation individuels ne doit pas excéder une valeur de 80%.

Listes des pesticides recherchés :

Cf. tableau ci-joint avec mise en évidence des perturbateurs endocriniens (surlignés).

Commentaires Aldi :

Fort d'une surveillance rigoureuse de nos Fruits et Légumes, appuyée par un cahier des charges Enseigne restrictif, Aldi France s'assure du bon respect des LMR et d'un niveau de contamination éventuelle le plus faible.

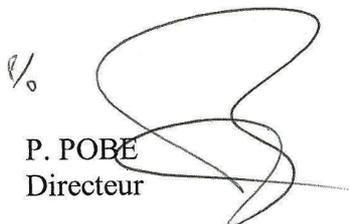
Les perturbateurs endocriniens font l'objet d'un suivi tout aussi rigoureux.

Les moyens ainsi mis en œuvre permettent à Aldi de bénéficier d'un taux de dépassement de LMR quasi marginal : seulement 1,3% de 600 produits contrôlés en 2012 (sans prise en compte des incertitudes de mesures).

Nous espérons avoir répondu à vos attentes, et nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, nos salutations distinguées.



M. HOLZHAMMER
Acheteur Central



1/0

P. POBE
Directeur

LISTE DES PESTICIDES SURVEILLÉS PAR ALDI - MISE EN EVIDENCE DES PERTURBATEURS ENDOCRINIENS

Phthalacetamide	Cycloxydime	Fensulfothion (+sulfone)	Methiocarb (+sulfone)	Propiconazole
Dichlorobenzamide	Cyfluron	Fensulfothion-oxon (+sulfone)	Methiocarb-sulfoxide	Propoxur
Phenylphenol	Cyfluthrine (β+γ)	Fenthion (+sulfone+sulfoxide)	Methomyl + Thiodicarb	Propyzamide
Acephate	Cyhalofop-butyl	Fenthion-oxon(+sulfone+sulfox.)	Methoxychlor	Proquinazid
Acetamipride	Cyhalothrine (λmbda)	Fenuron	Methoxyfenozide	Prosulfocarb
Acetochlor	Cypermethrine (α+β+θ+ζ)	Fenvalerate (RR + SS)	Metobromuron	Prosulfuron
Acibenzolar-S-methyl	Cyproconazole	Fenvalerate (RS + SR)	Metolachlor dont S-Metolachlor	Prothioconazole (+desthio)
Acionifen	Cyprodinil	Fipronil (+sulfone)	Metoxuron	Prothiophos
Acrinathrine	DDT (Σ des isomères)	Flazasulfuron	Metrafenone	Prothoate
Alachlore	DEET	Flonicamid	Metribuzine	Pyraclostrobrine
Aldicarb (+sulfoxide)	Deltamethrine	Fluazifop p butyl	Metsulfuron-methyl	Pyraflufen-ethyl
Ametryn	Demeton-S	Fluazinam	Mevinphos	Pyrazophos
Amirtraze (+2,4 dimethylaniline)	Demeton-S-methyl	Fludioxonil	Mirex	Pyridaben
Atrazine	Demeton-S-methyl sulfone	Flufenacet	Molinate	Pyridaphenthion
Atrazine desethyl (+déisopropyl)	Desmedipham	Flufenoxuron	Monalide	Pyridate
Azaconazole	Desmetyrn	Fluometuron	Monocrotophos	Pyrifenox
Azimsulfuron	Diafenthuron	Fluopicolide	Monolinuron	Pyrimethanil
Azinphos-ethyl	Dialifos	Fluoxastrobin	Monuron	Pyriproxyfen
Azinphos-methyl	Diallate	Fluquinconazole	Myclobutanil	Quinalphos
Azoxystrobine	Diazinon	Flurochloridone	Napropamide	Quinomethionate
Benalaxyl dont Benalaxy-M	Dichlobenil	Fluroxypry-methylhexyl ester	Neburon	Quinoxifen
Bendiocarb	Dichlofenthion	Flurtamone	Nicosulfuron	Quintozene (+ PCA)
Benfluraline	Dichlofluanide	Flusilazole	Nitrofen	Quisalofop-ethyl
Benfuracarb	Dichlorvos	Fluthiacet-methyl	Nitrothal isopropyle	Resmethrine
Benoxacor	Diclobutrazol	Flutolanil	Norflurazon	Rotenone
Bensulfuron-methyl	Diclofop-methyl	Flutriafol	Novaluron	Sebuthylazine
Benthiavalicarb-isopropyl	Dicofol (Σ des isomères)	Fluvalinate (Tau)	Nuarimol	Sectumeton
Bifenazate	Dieldrin (+Aldrin)	Folpet	Oxadiazon	Simazine
Bifenox	Diethofencarb	Fomesafen	Oxadixyl	Spinosad
Bifenthrine	Difencoum	Fonofos	Oxamyl	Spirodiclofen
Biphenyl	Difenoconazole	Foramsulfuron	Oxasulfuron	Spiromesifen
Bispyribac-Sodium	Diflufenican	Forchlorfenuron	Oxyfluorfen	Spiroxamine
Bitertanol	Dimetachlor	Formetanate (hydrochloride)	Paclotbutrazol	Sulfosulfuron
Boscalide	Dimethenamid-P	Formothion	Paraoxon-ethyl	Sulfotep
Bromacil	Dimethoate(+Ormethoate)	Fosthiazate	Parathion-ethyl	Sulprofos
Bromophos-ethyl	Dimethomorphe	Fuberidazole	Parathion-methyl	TCMTB (busan)
Bromophos-methyl	Diniconazole	Furalaxyl	PCB 028	Tebuconazole
Bromopropylate	Dinitramine	Furathiocarb	PCB 052	Tebufenozide
Bromuconazole	Diphenylamine	Halosulfuron-methyl	PCB 101	Tebufenpyrad
Bupirimate	Disulfoton	HCB	PCB 118	Tebutam
Buprofezin	Disulfoton-sulfone	HCH (α+β+δ)	PCB 138	Tecnazene
Butafenacil	Ditalimphos	HCH gamma	PCB 153	Tefluthrine
Butralin	Diuron	Heptachlore (+epoxyde)	PCB 180	Tepaloxdim
Buturon	DMST	Heptenophos	Penconazole	Terbacil
Cadusaphos	Dodine	Hexaconazole	Pencycureon	terbufos
Captafol	Edifenphos	Hexazinone	Pendimethaline	Terbufos-sulfoxide (+sulfone)
Captan	Emamectin benzoate	Hexythiazox	Pentachloroanisole	Terbumeton
Carbaryl	Endosulfan (α+β+sulfate)	Imazalil	Permethrine (cis + trans)	Terbuthylazine
Carbendazim (+Benomyf)	Endrin	Imazaquin	Perthane	Terbutryne
Carbetamide	Epoxyconazole	Imidachlopride	Phenmedipham	Tetrachlorvinphos
Carbofenthoion	EPTC	Indoxacarb	Phenothrine	Tetraconazole
Carbofuran (+3-Hydroxy)	Ethidimuron	Iodofenphos	Phenothoate	Tetradifon
Carbosulfan	Ethiofencarb	Iprodione	Phorate (+sulfone)	Tetrahydroptalimide
Carboxin	Ethion	Iprovalicarb	Phosalone	Tetramethrine
Carfentrazone-ethyl	Ethofumesate	Isofenphos-ethyl	Phosmet (+oxon)	Thiabendazole
Chlorbenside	Ethoprophos	Isofenphos-methyl	Phosphamidon	Thiachloprid
Chlordane (cis + trans)	Ethoxyquin	Isopropaline	Ploxim	Thiamethoxam (+Clothianidine)
Chlorfenson	Etofenprox	Isoprothiolane	Phtalimide	Thiophanate-methyl
Chlorfenvinphos	Etoazole	Isoproturon	Picolinafen	Tolclofos-methyl
Chloridazon	Etridiazole	Isoxaben	Picoxystrobine	Tolyfluandil
Chlorobenzilate	Etrimphos	Isoxaffutole	Pinoxadene	Tralomethrine
Chlorothalonil	Famoxadone	Isoxathion	Piperonyl butoxide	Transfluthrin
Chloroxuron	Famphur	Kresoxim-methyl	Pirimicarb(+desmethyl)	Triadimefon + Triadimenol
Chlorpropham (+3-Chloroaniline)	Femproprathrine	Lenacil	Pirimiphos-ethyl	Triallate
Chlorpyrifos	Fenamidone	Linuron	Pirimiphos-methyl	Triamiphos
Chlorpyrifos-methyl	Fenamiphos	Lufenuron	Pretilachlore	Triazamate
Chlorthal dimethyl	Fenamiphos-sulfone(+sulfoxide)	Malathion(+Malaaxon)	Prochloraz (+TCP)	Triazophos
Chlorthiamid	Fenarimol	Mandipropamide	Procymidone	Trichloronat
Chlorthiophos	Fenazaquin	Mecarbam	Profenophos	Tricyclazole
Chlortoluron	Fenbuconazole	Mepanipyrim	Profuralin	Tridemorphe
Chlozolinate	Fenchlorphos (+oxon)	Mepronil	Prometon	Trifloxystrobine
Cinosulfuron	Fenhexamide	Mesosulfuron methyl	Prometryn	Triflumizole
Clethodim + Sethoxydim	Fenitrothion	Metalaxyl dont Metalaxyl-M	Propachlor	Trifluraline
clodinafop p. ester	Fenobucarbe	Metamitron	Propamocarb	Triflurosulfuron-methyl
Clofentezine	Fenoxaprop-ethyl	Metazachlor	Propanil	Triforine
Clomazone	Fenoxycarbe	Metconazole	Propaquizafop	Triomethon
Cloquintocet 1methylhexyl ester	Fenpiroximate	Methabenzthiazuron	Propargite	Triiconazole
Coumaphos	Fenpropidine	Methacrifos	Propazine	Vinclozoline(+3,5-dichloroaniline)
Cyanazine	Fenpropimorphe	Methamidophos	Propetamphos	Warfarin
Cyazofamide	Fenson	Methidathion	Propham	Zoxamide

+ Molécules spécifiques : Dithiocarbamates, étéphon, hydrazide maléiques.